# ARDENAY-INFO

## Septembre 2023

## La rentrée des classes 2023

Ce lundi 4 Septembre 2023 a eu lieu la rentrée des classes. Les 152 élèves du SIVOS sont ainsi répartis : 39 enfants à l'école de Soulitré en petite et moyenne sections 71 enfants à l'école de Nuillé le Jalais en grande section, CP, CE1 et CE2 42 enfants à l'école d'Ardenay en CM1 et CM2 Cette année, le thème étudié par les élèves sera « Les Jeux Olympiques ».



Un nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) sera élu au sein de l'école d'Ardenay. Les prochains conseillers 2023-2024 devront élaborer de nouveaux projets et surtout les réaliser comme l'ont fait leurs prédécesseurs. Ces derniers ont clos leur mandat en prenant part à une sortie pédagogique.

# Sortie du CMJ

Lors de la première séance du Conseil Municipal Jeunes, le 26 Février 2022, les jeunes élu(e)s avaient émis le souhait de participer à « une sortie pédagogique avec « un spécialiste » ». Pour répondre à cette attente, nous avons fait appel à Monique et Michel Aubier.

Le samedi 1<sup>er</sup> Juillet, les enfants et leurs parents ont été invités à prendre part à une découverte de la flore locale et surtout des papillons.

Dans un premier temps, Michel Aubier a expliqué les différentes métamorphoses, les migrations de l'Afrique jusqu'au nord de l'Europe de ces lépidoptères (insectes aux ailes munies d'écailles), leur façon de se nourrir, leurs couleurs ...

Ensuite nous sommes allés sur le terrain reconnaître différentes plantes avec l'aide de Monique. Les jeunes, munis de filets ont capturé quelques papillons ; le temps n'étant pas favorable, la chasse n'a pas été fructueuse.

La deuxième partie de la sortie a eu lieu à la nuit tombée, le long de la Mérize, afin de capturer et d'identifier les papillons nocturnes. Les enfants et leurs parents, présents lors de cette soirée ont participé avec enthousiasme à cette découverte.

Un grand merci à Monique et à Michel.



# Aménagements et rénovations

#### Inauguration de la zone de dépassement créée sur la RD 357

La zone de dépassement, longue de 900 mètres sur la RD 357, au niveau des communes d'Ardenay sur Mérize et de Saint Mars la Brière a été inaugurée par M. Le Mèner, président du Conseil Départemental.

« L'objectif des travaux était de sécuriser le dépassement, notamment des poids lourds par les véhicules légers, par la création de créneaux dédiés sécurisés et, ainsi, d'améliorer la fluidité du trafic » indique le Département dans un communiqué.

Sur la RD 357, seule route départementale du réseau principal non doublée par une autoroute, le trafic est très important : 4 800 véhicules légers par jour. Les camions représentent 31 % du trafic total.

Pour faciliter le dépassement sur cette nouvelle zone, la vitesse est limitée à 90 km/heure pour les véhicules légers et à 70 km/heure pour les poids lourds.

La Région et le Département ont investi à parts égales pour réaliser ces travaux.

#### Acquisition d'une parcelle boisée rue de la Mérize

La Commune a fait l'acquisition de cette parcelle et a pour but de l'aménager en un espace agréable et convivial. Une débroussailleuse est passée et a enlevé les ronciers. De beaux chênes sont à présent mis en valeur et un élagage adéquat sera réalisé ultérieurement.



#### Le kiosque

Le kiosque, situé près de la Maison pour Tous, régulièrement vandalisé, a été remis en état. Les parties les plus exposées ont dû être ôtées, d'où son nouvel aspect.



#### Le puits

Dans le cadre de la protection du patrimoine, le puits situé rue du « Vieux Puits » a été rénové. L'équipe technique municipale et particulièrement Dominique, qui a eu l'idée de cette rénovation, a accompli un travail remarquable. Nous les en remercions.

#### Le lavoir (texte de Christian Rouleau)

La rénovation de notre lavoir ne peut pas passer inaperçue. Flambant neuf, il n'a pas pu vous échapper que de petites modifications et son rehaussement de quelques centimètres le rendent plus esthétique. Pour nourrir votre curiosité et rappeler quelques vérités historiques, je vous confirme que les premiers bâtiments réservés exclusivement au lavage du linge ne sont apparus qu'au Siècle des Lumières (18ème siècle). Auparavant, le lavage du linge, lorsqu'il avait lieu, c'est-à-dire une fois par mois pas plus, se passait en plein air, directement au bord du cours d'eau le plus proche. Le linge était lessivé puis battu sur une pierre ou une planche de bois avec un battoir puis rincé. Au printemps et en été, on améliorait le blanchiment du linge en l'étendant directement sur le pré le plus proche.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, on compte un grand nombre de villages qui s'équipent d'un lavoir. Tout au long de ce siècle, collectivement et pour combattre variole, typhoïde et choléra, on fit prendre conscience de l'importance des principes élémentaires de l'hygiène corporelle, ne considérant plus ces maladies comme envoyées par le diable.

L'emplacement actuel du lavoir de Saint Hilaire d'Ardenay (C'est ainsi que se nommait le village autrefois) date probablement de cette deuxième moitié du 19ème siècle. En effet, à titre d'aide et d'encouragement, le Ministère de l'Agriculture et du Commerce avait budgété un crédit extraordinaire de 600 000 francs destiné à encourager les communes à la création de lavoirs (loi du 3 Février 1851) (1). Le village d'Ardenay aurait-il souscrit à cette aide à l'implantation d'un lavoir couvert? Rien dans les archives de la commune n'y fait allusion. Le châtelain de l'époque aurait-il aidé à sa construction? Cela reste possible, car la bonne santé des habitants du village qui en majorité travaillaient pour lui, aurait été pénalisante dans le cas contraire.

L'idée de la construction d'un lavoir dans chaque ville et village avait été empruntée aux Anglais, qui avaient su encourager les habitudes de propreté parmi les classes ouvrières.

La précédente rénovation du lavoir d'Ardenay date de 1990 ainsi

que les travaux de la vanne permettant la retenue d'eau de la Mérize. Celle qui vient de se terminer était plus que nécessaire, l'affaissement de certains piliers devenait dangereux.

Nous voici pourvus d'un nouveau lavoir, et sans présager le futur, il se pourrait bien que ce lieu soit sollicité en 2024 pour une petite prestation culturelle où poésie et musique pourraient s'accorder l'espace d'un soir dans ce cadre bucolique.

(1) Dictionnaire de l'Administration Française, Maurice Bloch pages 208-209



Jadis dans les rues du village On pouvait voir se promener De jolies filles en corsage Portant sur la tête frais bonnet. Elles descendaient vers le lavoir Paniers d'osier chargés De cols, de nappes, de mouchoirs. Les potins étaient échangés. On pouvait les entendre rire Et par matin d'été chanter. Leur marmaille tout en délire Les accompagnait enchantée. Dans l'eau claire à coups de battoir Elles tapaient les draps et jupons Et sur le vieux bois du frottoir Savonnaient dentelles et crêpons. On croit qu'il est banni le temps Où les femmes en esclavage Passaient la plupart de leur temps Aux dures tâches des lavages...

Pour nourrir un avis contraire Vous avez tous à la maison La plus belle des lavandières Laveuse des quatre saisons Adepte au jeu du tambour. Pas moins de trois fois par semaine Elle s'attelle avec bravoure Comme le ferait bon capitaine La lessive des jours modernes Et heureusement plus facile Que celle du temps des cavernes. Grâce à cette invention utile Oh! Lave-linge, génie puissant. Vous méritez bien quelques vers Sans vous, ce labeur harassant Ne serait que peines sévères. A vous les jolies lavandières, Je vous offre, reconnaissant, Un ruban d'or en bandoulière Et des sourires ...adoucissants.

#### Christian Rouleau





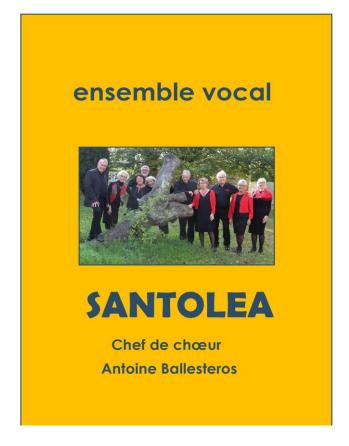
### Dates à retenir

#### CONCERT D 'AUTOMNE

L'Association des Amis de l'Orgue du Breil L'Association l'Art à la Carte et la Municipalité d'Ardenay sur Mérize, sont heureuses de vous inviter le Dimanche 15 Octobre 2023 à 15 heures 30 en l'Église Saint Hilaire d'Ardenay

Nous recevrons l'Ensemble Vocal Santolea dans un répertoire de musique hispanique, enrichi de chants de la Renaissance française et anglaise, de chants de culture écossaise et américaine...
Bel après-midi en perspective, venez nombreux!

Entrée Libre Au chapeau à l'issue du concert







site internet: www.ardenaysurmerize.fr, facebook: ardenaisiennes et ardenaisiens à la maison.